

Règlements

Concours de costume - Mascarade

The English version will follow the French version.

Règlements concernant la mascarade

A) Types d'entrées permises:

i) Sketch : Courte performance qui peut se faire en solo ou en groupe. Si le sketch dépasse le temps limite, les lumières et le son seront coupés, et les participants seront escortés hors de la scène.

ii) Parade : le participant ou le groupe de participants entrent sur scène, posent au milieu de la scène afin de montrer différents angles de vue de leur costume, et sortent de l'autre côté de la scène. Une musique d'arrière-plan .mp3.

iii) Seul les costumes médiéval fantastique, fantastique, historique avant 1850 , et steampunk seront autorisé a cette mascarade. Si vous doutez que votre costume soit acceptable, contactez la direction de la Mascarade via l'adresse courriel suivante :

salondelapassionmedievale@hotmail.com

B) Temps permis sur scène :

La durée maximale est de 1 minute. Il n'y a pas de nombre maximal de participants par groupe, mais un maximum de 10 personnes à la fois est autorisé sur scène.

C) Musique/piste auditive : Les microphones ne sont pas fournis. L'utilisation d'une bande sonore pré-enregistrée en format MP3 sur clé USB est fortement recommandée. Afin de prévenir toute confusion, il est recommandé de **bien identifier** le fichier (titre de l'entrée) et de vérifier son bon fonctionnement avant de le remettre à la table d'inscription.

D) Inscription :

Seulement 45 places sont disponibles. Aucune EXCEPTION ne sera acceptée.

Pour que votre candidature soit mise à l'étude, vous devez envoyer tous les documents requis ainsi qu'une photo au courriel suivant : salondelapassionmedievale@hotmail.com . Sinon, vous pouvez-vous présenter à la table de la Mascarade dès l'ouverture du Salon, le vendredi soir. Les inscriptions reçues par courriel seront prioriser. La liste des personnes sélectionner pour la Mascarade sera disponible (et mise à jour) sur l'événement Facebook officielle de la Mascarade.

E) Règles de Sécurité:

1- Aucune flamme nue, poudre ou papier « flash » autorisés sur scène. Si vous voulez utiliser un flash électronique ou un autre effet visuel, vous devez en faire mention sur votre inscription, afin que l'animateur puisse avertir l'audience. Aucun pointeur laser n'est autorisé.



2- Aucune substance difficile à nettoyer n'est autorisée sur scène. En cas de doute, demandez l'autorisation à la direction de la mascarade lors de l'inscription. La scène doit être dans le même état avant et après votre passage. Si vous devez laisser quelque chose sur la scène, le ou les objet(s) doivent être faciles à ramasser par l'équipe technique. Dans le cas contraire, vous devrez fournir votre propre ninja.

3- Aucune nudité flagrante. La mascarade est classé « G mais déconseillé aux jeunes enfants ». Une oeuvre classée « visa général » peut comporter certaines scènes de violence. Ces dernières seront toutefois peu nombreuses, peu intenses ou présentées sans complaisance. Si la nudité peut être présente, les scènes d'amour demeurent cependant assez discrètes. Selon le contexte, certains écarts de langage sont acceptés. (Régie du cinéma, Québec

<http://www.rcq.qc.ca/index.asp>)

4- Aucune arme à feu réelle, aucune copie réaliste et aucune arme à projectile ne sont permises. Aucune arme blanche, à lame de métal aiguisée ou non ne sont permise. Si votre costume requiert un arc, la corde doit être décrochée lorsque vous n'êtes pas sur scène. Toutes les armes présentées à la mascarade doivent suivre les règles du festival concernant les armes. AUCUNE EXCEPTION.

5- Chaque participant ne peut se présenter plus d'une fois durant la mascarade. Cependant tout individu peut présenter autant de costumes qu'il le désire, mais il ne peut en porter qu'un. Les autres doivent être présentés par d'autres participants (pouvant faire partie du même groupe ou non).

6- Les participants doivent absolument être présents dans la salle d'attente à l'heure demandée. L'horaire de la mascarade sera disponible sur Internet quelques jours avant le festival. Consultez la table d'inscription de la mascarade pour plus de détails. Si vous ne vous présentez pas à temps ou que vous n'êtes pas prêt à entrer sur scène lors de votre tour, vous serez disqualifié. Toute exception est laissée à la discrétion des juges et de la direction de la mascarade.

7- La mascarade est une compétition amateur. Les costumes achetés en ligne ou loués ne sont pas admissibles pour les prix, de même que les costumes conçus à des fins professionnelles ou théâtrales ; toutefois, ces costumes peuvent être présentés sur scène dans la catégorie « hors-compétition ». Veuillez noter que la priorité est accordée aux costumes non achetés ou conçus par des amateurs. Les inscriptions dans la catégorie hors-compétition ne seront donc acceptées que si toutes les places ne sont pas comblées.

8- Les costumes faits sur mesure par une tierce personne seront acceptés SI ET SEULEMENT si le costumier a rempli et signé la feuille d'inscription. Le costumier n'a pas à monter sur scène, mais sa présence dans la salle d'attente est obligatoire. Les perruques, les petits accessoires et les bijoux sont exemptés de cette règle.

9- Les décisions des juges sont définitives. Les catégories, les types de prix ainsi que les mentions sont à la discrétion des juges et de la direction de la mascarade.

10- Le jugement pour la confection (workmanship) n'est obligatoire que pour les novices faisant une parade, les artisans et les maîtres.



11- La direction et les juges de la mascarade se réservent le droit de disqualifier quiconque ne respecte pas les règles susmentionnées.

12 - TOUT COSTUME PRÉSENTÉ ET AYANT GAGNÉ À ANIMENORTH NE PEUVENT PAS ÊTRE REPRÉSENTÉ. CES COMPÉTITIONS SONT DE NIVEAU PLUS ÉLEVÉ (INTERNATIONAL) TOUT COSTUME PRÉSENTÉ SERA AUTOMATIQUEMENT DISQUALIFIÉ.

F) Communications :

Pour communiquer avec les responsables de la Mascarade vous pouvez, écrire à l'adresse suivante : salondelapassionmedievale@hotmail.com

Sinon, pour vous tenir au courant des dernières mises à jour, suivez notre événement Mascarade sur Facebook.

Masquerade rules

A) Entry types

i) Skit: short performance that can be done solo or with a group. If the sketch surpasses the allotted time, the lights and the sound will be cut off and the participants will be escorted off the stage.

ii) Walk-on: the participant or the group of participants enter on stage, pose in the middle of the stage so their costumes may be seen from different angles, and leave on the other side of the stage. Background music on mp3 is allowed

iii) **Only costumes from medieval fantasy, fantasy, historical before XXXX and steampunk will be allowed in this competition. If you're not sure your costume will be accepted, please contact the masquerade direction at this email : salondelapassionmedievale@hotmail.com**

B) Time on stage:

The maximum allotted time is 1 minute. There is not a limit of the size of the group, but there is a maximum of 10 people authorized on stage at a time.

C) Music/Audio Track

Microphones will not be provided to participants. It is strongly recommended that participants provide pre-recorded material in a MP3 format on a USB key. **No other audio playback means will be provided.** To avoid confusion, it is highly recommended to **clearly identify the file** (title of the entry) and to make sure it plays well before handing it over at the registration table.

There are only 45 spots available for the Masquerade. No EXCEPTIONS will be made!

To get registered you need to send all the forms, sound and a picture at : salondelapassionmedievale@hotmail.com . another option is to register at the masquerade table when the Salon opens on friday night. The registration done by email will be prioritised. The List of the selected entries will be posted on the official Facebook masquerade page.



D) Safety Rules

1- You may not use fire, flash powder, flash paper or laser pointers. Sealed electronic flashes are permitted. If you are using a strobe effect, please note it on your form so that the MC can warn the audience.

2- No messy substances on stage. If in doubt, ask the Masquerade Director when you register. The stage must be in as good a condition when you leave as when you entered. If you are leaving something on stage, it must be easily removed by the stage crew, or you will be expected to bring your own ninja for that purpose.

3- No flagrant nudity. Although the Masquerade is rated G, it is not recommended for young children. A G rating means that "there may be occasional scenes of violence. These are not overly intense and are not condoned. Although there may be some nudity, love scenes remain rather discreet. Depending on the context, some expletives are tolerated." (Régie du cinéma, Québec <http://www.rcq.qc.ca/index.asp>)

4- No real guns, realistic copies or projectile weapons are allowed. No metal blades (sharp or dull) are allowed. If your costume requires a bow, it must be unstrung when you are not on stage. All weapons must comply with the Convention's Weapons Policy. **NO EXCEPTIONS WILL BE MADE.**

5- Each person may participate in only ONE entry during the Masquerade. Individuals may enter several costumes into the competition, but they can only wear one, and the rest must be worn by other Masquerade contestants (within the same group or another group).

6- Contestants must report to the Masquerade green room on time. Reporting times will be posted on the Web site a few days before the event; please check with the Masquerade Registration Desk the day of the convention for more details. Failure to appear, or not being ready to go on stage, may result in disqualification. Exceptions will be left to the discretion of the judges and the Masquerade Director.

7- This is an amateur competition. Any costume that is rented or bought online will not be eligible for an award. This applies to costumes made by professionals, although they may still be presented during the show in the Out-of-Competition category. Please note that priority will be given to handmade costumes designed by amateurs. Out-of-Competition entries will only be allowed in the Masquerade if time permits.

8- Commissioned costumes are allowed only if the designer of the costume has filled out and signed the registration sheet. While the designer does not have to walk on stage, his/her presence in the Green Room is obligatory. Wigs and small accessories/jewel are exempt of this rule.

9- The decisions of the judges are final. Other than categories, types of awards will be determined at the discretion of the judges and Masquerade Director.

10- Workmanship judging is only mandatory for novices doing a parade/walk-on, and masters and artisans.

11- The Masquerade Director and the judges have the right to disqualify anybody who doesn't comply with the Masquerade rules.

12- ANY COSTUMES THAT WERE PRESENTED AND WON AT ANIMENORTH CANNOT BE PRESENTED. THESE COMPETITIONS ARE OF A HIGHER LEVEL (INTERNATIONAL). ANY COSTUME PRESENTED WILL BE AUTHOMATICALLY DISQUALIFIED.

F) Communications :

To communicate with the masquerade direction please write to :

salondelapassionmedievale@hotmail.com

You can also be kept up to date on our official Facebook page.

